



Vendredi 17 mai 2024

Table ronde

***Troubles d'apprentissage
et inclusion scolaire***

Avec

Dominique COLLADO

Murielle MAUGUIN

Béatrice ETTOUATI-LOMBART

Stéphane SARAZIN

Modération :

Stéphanie NORDEY & Loïc ROSTAING

TND ET ÉDUCATION INCLUSIVE

Approche institutionnelle Comment répondre aux besoins de formation?

Murielle Mauguin, Directrice de l'INSEI

1/ Missions

2/ Enjeux

3/ Activités de
formation



Transformation institutionnelle : miroir des évolutions

politiques

1971: CNEFEI Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée



2005: INSHEA Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés



2022: INSEI Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive

Inadaptation
inclusive



Handicap



Éducation

Décret n°2023-150 du 3 mars 2023 relatif à l'INSEI (art. 2)

« L'institut dispense une formation supérieure initiale et continue adossée à la recherche et apporte une expertise dans le champ du **handicap** et de **l'éducation inclusive**.

Il participe à la formation professionnelle initiale et tout au long de la vie des personnels, enseignants, non enseignants et d'encadrement qui concourent à la mission **d'éducation inclusive** des enfants, adolescents et adultes ayant des **besoins éducatifs particuliers**, notamment ceux en **situation de handicap**.

Il conduit des études et des recherches sur l'éducation inclusive, notamment à des fins pédagogiques. Il apporte son expertise à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques relatives à **l'éducation inclusive**.

Il apporte son expertise aux opérateurs de formation.

Il participe, dans les domaines de **l'éducation inclusive**, à l'animation et à la coordination des formations développées pour le ministère chargé de l'éducation nationale et assure la formation des formateurs.

Il est un centre de ressources scientifiques, pédagogiques et humaines qui participe à la production et à la diffusion des savoirs et à l'amélioration des outils mis à disposition des acteurs de **l'éducation inclusive**.

Il participe à la coopération internationale dans le cadre de ses missions d'enseignement supérieur et de recherche, en particulier avec les pays de l'Union européenne. »

Missions de l'INSEI

Enseignement Supérieur/Recherche

- ✓ Recherche transdisciplinaire sur le handicap, l'accessibilité et l'éducation inclusive
- ✓ Préparation de diplômes d'enseignement supérieur

Missions d'intérêt général

- ✓ Formation des personnels de l'enseignement scolaire
- ✓ Diffusion de ressources scientifiques et pédagogiques sur l'éducation inclusive
- ✓ Appui aux politiques publiques et aux acteurs associatifs
- ✓ Expertise, conseil aux niveaux national et international



Pôles d'activités

FORMATION



MASTER PIHA2
Licence pro
Diplômes Universitaires
Formation continue
Certifications Educ. Nat.
Mfin

Bibliothèque
Veille documentaire
Accessibilité numérique
Medialb
Publications
NRESI
La Lettre bimensuelle



RESSOURCES

RECHERCHE



GRHAPES :

Groupe de recherche sur le
handicap,
l'accessibilité,
les pratiques éducatives
et scolaires

Chaire UNESCO :

« Handicap, Éducation,
Numérique »

Enjeux et défis

Besoins de
formations
des équipes
éducatives

Droit à une
éducation
de qualité
pour tous
les élèves

Attentes
des familles



Éléments de contexte



Cadre juridique international



Contexte français de l'école inclusive



Stratégie nationale pour les TND



Cadre international

Principes directeurs pour l'inclusion, Unesco

L'éducation inclusive est « (...) un processus qui vise à prendre en compte et à satisfaire la diversité des besoins de tous – enfants, jeunes et adultes – par une participation accrue à l'apprentissage, à la vie culturelle et à la vie communautaire, et par une réduction du nombre de ceux qui sont exclus de l'éducation ou exclus au sein même de l'éducation.

Article 24 CIDPH

« Les Etats veillent à ce que les personnes handicapées puissent, sur la base de l'égalité avec les autres, avoir accès, dans les communautés où elles vivent, à un enseignement primaire **inclusif, de qualité** et gratuit, et à l'enseignement secondaire ».

« Aux fins de l'exercice de ce droit, les États Parties veillent à ce que :

- Il soit procédé à des aménagements raisonnables en fonction des besoins de chacun;

- Les personnes handicapées bénéficient, au sein du système d'enseignement général, de l'accompagnement nécessaire pour faciliter leur éducation **effective**;

- Des mesures d'accompagnement individualisé **efficaces** soient prises dans des environnements qui optimisent le progrès scolaire et la socialisation, conformément à l'objectif de pleine intégration. »
(...)



Contexte français de l'école inclusive

Article L 111-1 du code de l'éducation

« Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. »

Circulaire « Parcours de formation des élèves en situation de handicap » (2016)

« L'élève en situation de handicap est un élève comme les autres. Avec les aménagements et adaptations nécessaires, il doit avoir accès aux mêmes savoirs et être soumis aux mêmes exigences. »

Stratégie nationale 2023-27 pour les TND



ENGAGEMENT 1

AMPLIFIER LA DYNAMIQUE
DE RECHERCHE ET ACCÉLÉRER LA
DIFFUSION DES CONNAISSANCES
AUPRÈS DE TOUS LES ACTEURS

ENGAGEMENT 2

GARANTIR UNE SOLUTION
D'ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE
PERSONNE, DES INTERVENTIONS
DE QUALITÉ TOUT AU LONG DE LA
VIE ET INTENSIFIER LA FORMATION
DES PROFESSIONNELS

ENGAGEMENT 3

AVANCER L'ÂGE DU REPÉRAGE
ET DES DIAGNOSTICS
ET INTENSIFIER LES
INTERVENTIONS PRÉCOCES

ENGAGEMENT 4

ADAPTER LA SCOLARITÉ
DE LA MATERNELLE À
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ENGAGEMENT 5

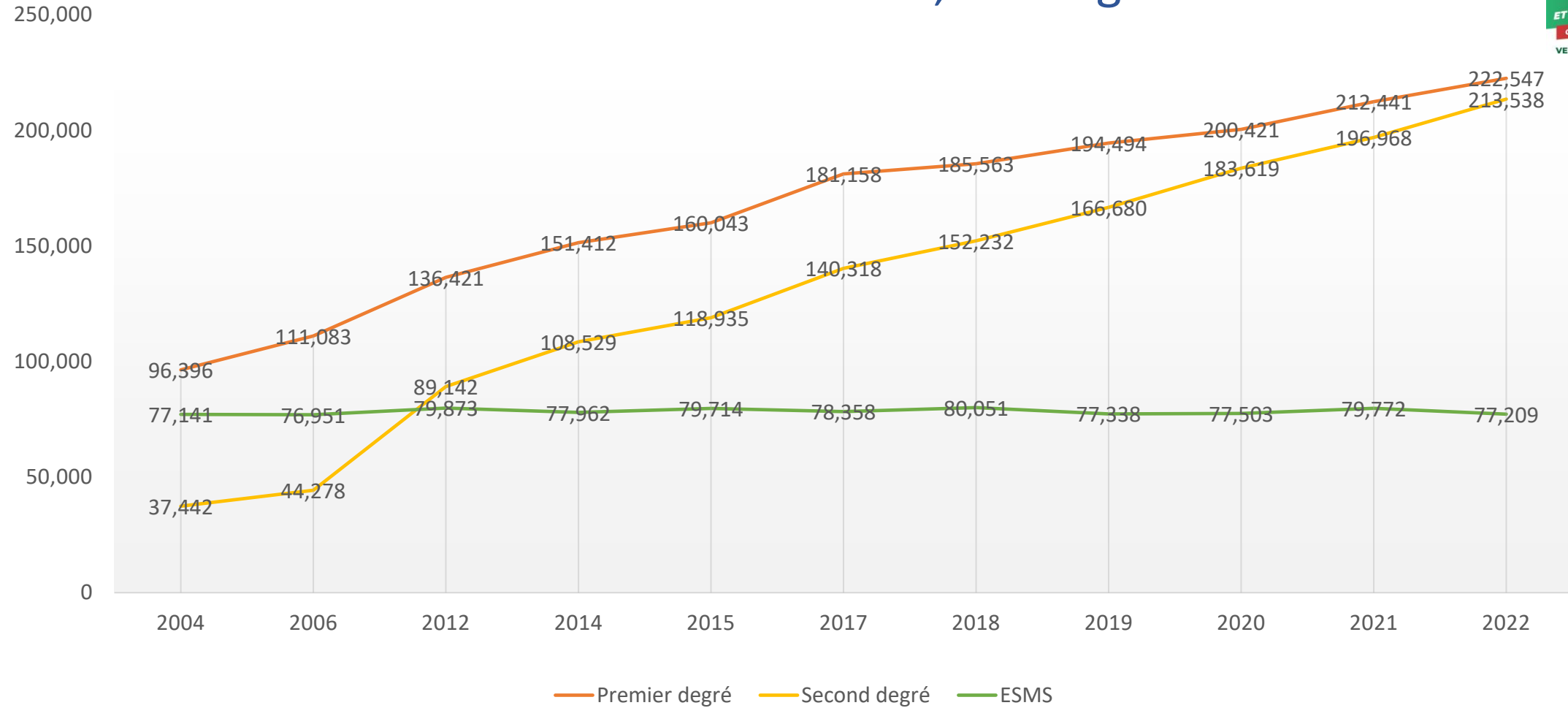
ACCOMPAGNER LES
ADOLESCENTS ET LES ADULTES

ENGAGEMENT 6

FACILITER LA VIE DES
PERSONNES, DES FAMILLES ET
FAIRE CONNAÎTRE LES TROUBLES
DU NEURODÉVELOPPEMENT
DANS LA SOCIÉTÉ

Éléments de contexte (données RERS 2023)

Évolution de la scolarisation 1^{er}, 2nd degré et ESMS



Constats

NON à l'inclusion assistée et forcée.
NON à l'Acte II de l'école inclusive !

Tous en grève et en manifestation à Paris

LE JEUDI 25 JANVIER 2024



Pour :

- ▶ LA DÉFENSE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ET ADAPTÉ
- ▶ LE MAINTIEN ET LA CRÉATION DES PLACES NÉCESSAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX
- ▶ UN STATUT DE FONCTIONNAIRE ET UN VRAI SALAIRE POUR LES AESH
- ▶ LE RETRAIT DE L'ACTE 2 DE L'ÉCOLE INCLUSIVE ET DE L'ARTICLE 53 DU PROJET DE LOI DE FINANCES CRÉANT LES PAS

www.fo-fnaseph.fr

FO

ANPEA Les REP fnaseph trisomie 21



ECOLE INCLUSIVE

#MAPLACE C'EST EN CLASSE !

Je suis un enfant avant tout.
L'éducation, c'est un droit,
et ma place, c'est en classe.

Ensemble, repensons notre école.

En septembre 2020, plus de 440 000* enfants en situation de handicap et leurs familles vont faire leur rentrée scolaire.

ma_place_c'est_en_classe

* Source : MGEN et Centre national de l'école de la France - novembre 2021



CONFÉRENCES ET TABLES RONDES

TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT ET APPRENTISSAGES SCOLAIRES

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 MAI 2024

Constats

Chams-Ddine Belkhatat, Président de Bleu Network et représentant des usagers en situation de handicap dans l'académie de Lyon (handicap.fr, sept. 2023)

« Je le dis chaque année à la réunion du comité des usagers de l'académie de Lyon en présence du recteur, il ne nous faut pas une juxtaposition de dispositifs mais une vraie politique inclusive, qui commence dès le diagnostic, avec une logique de parcours pour éviter les ruptures incessantes. On crée des dispositifs en pensant vider le verre mais il se remplit encore plus vite face à la recrudescence de diagnostics. Résultat, c'est le flou pour tout le monde, personne n'y comprend rien, les familles, les professionnels du médiso-social et de l'Education nationale... »

Constats

Rapport du défenseur des droits sur l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap (2022):

« L'école inclusive ne doit pas se limiter à une approche par une **compensation** du handicap au moyen d'un accompagnement humain ». En effet, comme le rappelle régulièrement la Défenseure des droits, l'inclusion scolaire suppose l'adaptation de l'environnement scolaire, dans une vision universaliste, afin de permettre la pleine participation de l'élève en situation de handicap, et doit d'abord s'appréhender sous le prisme de l'**accessibilité**. Celle-ci peut être matérielle (adaptation des locaux ou du matériel), pédagogique (adaptation des supports ou de la manière dont l'enseignant transmet son savoir) mais également sociale (avec les adultes et les autres enfants).

Défi

Nécessité de renforcer la formation des équipes pédagogiques et de tous les acteurs impliqués dans les parcours de scolarisation des élèves de manière plus générale



Quelle
formation et
comment?

Accessibilité
/
compensation

Transversales
/
spécifiques



Quelques formations « transversales » école inclusive

- ❖ **Master PIHA2 (Pratiques inclusives, Handicap, Accessibilité et Accompagnement):** Parcours « Accessibilité pédagogique et éducation inclusive »
- ❖ **Cappei :** Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive
- ❖ **DU:**
 - Éducation inclusive dans les établissements français à l'étranger (AEFE, MLF, OBEP)
 - Apprendre à apprendre
 - Accompagnateurs d'établissements dans une dynamique inclusive
- ❖ **Stages MIN :**
 - Coopération et école inclusive (50h)
 - Coopération enseignants/AESH (50h)
 - Exercer en Ulis collège et coordonner le fonctionnement de son dispositif (25h)

Principales thématiques abordées:

- Analyse des besoins et diversité des publics et des contextes
- Cadre et enjeux d'une éducation inclusive
- Pratiques de coopération et de partenariat
- Accessibilité des apprentissages
- Coordination d'équipes
- Relations avec les familles...



Formations transversales aux TND

Formation des Professeurs Ressources TND (120h)

Cappei (144h) : Modules d'approfondissement « Troubles des apprentissages » et « troubles du développement intellectuel »

Stage MIN (60h) :

- Enseigner en tenant compte des besoins élèves avec des troubles du neurodéveloppement (TND)
- Mobiliser les fonctions attentionnelles, exécutives et mnésiques en classe

Formation continue :

- Troubles du neurodéveloppement et régulation des comportements en milieu scolaire (1er degré) : comprendre pour mieux prévenir et mieux (ré)agir

Principales thématiques abordées

:

- Connaissances transversales et générales sur les TND
- Compréhension des fonctions cognitives transversales et domaines-dépendantes
- Adaptations pédagogiques communes et spécifiques
- Compétences professionnelles des personnes ressources
- Savoir se repérer dans les outils numériques

Formations spécifiques aux TSA

DU « Autisme et apprentissages »

DU Psy EN TSA

Cappei – module d’approfondissement « TSA »

Stages MIN : Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme

Formation continue :

- Enseigner les mathématiques à des élèves avec TSA
- Approches sensorielles et motrices de l’apprentissage des enfants avec TSA
- Actualisation des connaissances sur les TSA au sein des TND
- Interventions et stratégies d’enseignement adaptées pour des apprenants avec des TSA
- Sensibilisation aux Troubles du spectre de l’autisme (TSA)

Principales thématiques abordées :

- Définition des TSA au sein des TND
- Utilisation des outils numériques pour les élèves avec un TSA ou TND
- Premiers apprentissages mathématiques pour les élèves avec un TSA
- Outils et Evaluation des élèves avec un TSA



Formations spécifiques aux troubles Dys



DU Troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)

Stage MIN : Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (école primaire ou établissements du second degré)

Formation continue :

- Sélection et utilisation de logiciels et d'applications tablettes pour des élèves avec troubles moteurs ou dyspraxie
- Dysphasie, mieux connaître pour mieux agir : trouble spécifique du langage oral, durable et persistant
- Dyslexie, mieux connaître pour mieux agir : trouble spécifique du langage écrit, durable et persistant
- Dyspraxie, mieux connaître pour mieux agir : trouble spécifique de la coordination motrice
- Dysorthographe, mythe ou réalité ?

Principales thématiques abordées :

- Acquérir des connaissances dans le domaine des troubles spécifiques des apprentissages et des dys-
- Connaître les implications pédagogiques
- Connaître des compensations possibles
- Collaborer avec les différents partenaires

Formations spécifiques aux TDAH



Stage MIN : Enseigner en tenant compte des besoins liés au déficit attentionnel (avec ou sans hyperactivité)

Formation continue :

- Le TDA/H : définition, repérage, adaptations

Principales thématiques abordées :

- Définition du TDAH au sein des TND
- Mise à niveau sur les connaissances actuelles
- Implication des fonctions cognitives
- Adaptations pédagogiques
- Collaboration interprofessionnelle

Enseignements

Master, DU, MIN,
formation continue

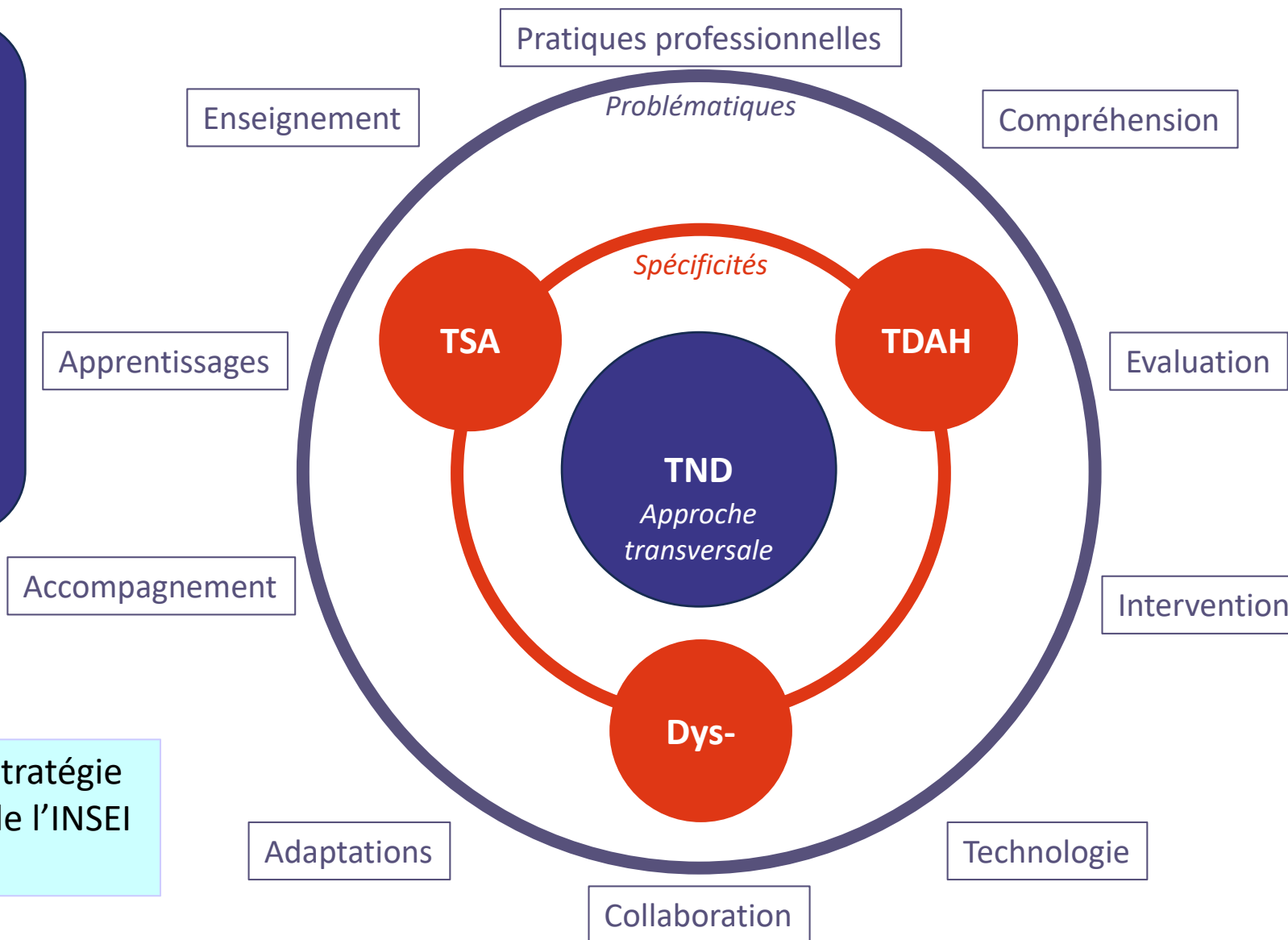
Enseignants
personnes
ressources, PsyEN
professionnels
extrascolaires

Présentation de la stratégie
de formation TND de l'INSEI
par E. Meyer

Recherche

Populations
scolaires

Contextes de
développement



VENREDI 17 ET SAMEDI 18 MAI 2024

« Tous les enfants et les adolescents du monde entier, avec leurs atouts et faiblesses individuels, leurs espoirs et leurs attentes, ont le droit à l'éducation. Ce ne sont pas nos systèmes éducatifs qui ont droit à certains types d'enfants; c'est donc le système scolaire d'un pays qui doit être adapté pour répondre aux besoins de tous les enfants »